

Consentement et accord éclairé Invisalign®

Votre praticien a recommandé le système Invisalign pour votre traitement orthodontique. Même si le traitement orthodontique peut donner lieu à un sourire plus sain et plus harmonieux, vous devriez également être conscient du fait que tout traitement orthodontique comporte des limites et des risques potentiels à prendre en considération avant de vous lancer dans le traitement.

Description du système

Les aligners Invisalign, mis au point par Align Technology, Inc. consistent en une série de dispositifs amovibles, en plastique transparent, conçus pour déplacer vos dents de manière progressive.

Le produit d'Invisalign combine le diagnostic et la prescription de votre praticien avec une technologie graphique informatique sophistiquée pour développer un plan de traitement spécifiant les mouvements souhaités de vos dents au cours du traitement. Après approbation d'un plan de traitement développé par votre praticien, une série d'aligneurs Invisalign personnalisés est produite spécialement pour votre traitement.

Procédure

Vous êtes susceptible de subir un examen orthodontique de routine avant le traitement, incluant des radiographies (rayons X) et des photographies.

Votre praticien prendra des empreintes ou des scans intra-oraux de vos dents et les enverra, accompagnés d'une prescription, au laboratoire Align. Les techniciens Align suivront la prescription du praticien pour créer un modèle logiciel ClinCheck® du traitement qui vous a été prescrit.

Après approbation du plan de traitement ClinCheck par votre praticien, Align fabriquera une série d'aligneurs personnalisés et les enverra à votre praticien. Le nombre total d'aligneurs varie selon la complexité de votre malocclusion et du plan de traitement du praticien. Les aligneurs sont numérotés individuellement et vous sont distribués par votre praticien, avec des instructions d'utilisation spécifiques. Sauf instruction contraire de votre praticien, vous devrez porter les aligneurs environ 20 à 22 heures par jour, en les enlevant uniquement pour manger, vous brosser les dents et utiliser du fil dentaire.

Conformément aux instructions de votre praticien, vous passerez à l'aligner suivant dans la série toutes les deux semaines, ou selon les indications de votre praticien. La durée du traitement varie en fonction de la complexité de la prescription de votre praticien.

Sauf instruction contraire, vous devez prendre des rendez-vous de suivi avec votre praticien au moins toutes les 6 à 8 semaines.

Certains patients sont susceptibles de nécessiter la pose par collage de taquets esthétiques au cours du traitement.

Avantages

- Les aligneurs Invisalign offrent une alternative esthétique aux appareils fixes classiques.
- Les aligneurs Invisalign sont pratiquement invisibles, ainsi de nombreuses personnes ne s'apercevront pas que vous suivez un traitement.
- Les plans de traitement peuvent être visualisés depuis le logiciel ClinCheck.
- Les aligneurs permettent de réaliser le brossage et le passage du fil dentaire, tâches normales qui sont généralement entravées par les appareils fixes classiques.
- Les aligneurs ne disposent pas des fils ou des bagues métalliques associés aux appareils fixes classiques.
- Le port des aligneurs est susceptible d'améliorer les habitudes d'hygiène bucco-dentaire au cours du traitement.
- Il est possible que les patients constatent une amélioration de la santé parodontale (gencives) au cours du traitement.

Risques et inconvénients

Comme d'autres traitements orthodontiques, l'utilisation du ou des produits Invisalign peut impliquer certains des risques exposés ci-dessous :

- Le manquement à l'obligation de port des dispositifs pendant le nombre d'heures requis par jour, la non utilisation du produit selon les instructions de votre praticien, l'absence aux rendez-vous prévus et l'éruption ou les dents formées de façon atypique peuvent allonger la durée du traitement et affecter la capacité à atteindre les résultats souhaités ;
- Une sensibilité dentaire pourra être ressentie lors du passage d'un aligner à l'autre dans la série ;
- Il est possible que les dents changent de position après le traitement. La poursuite du port de contentions à la fin du traitement évite cette tendance ;
- Des caries, des maladies parodontales, une inflammation des gencives ou des marquages permanents (par ex. décalcification) peuvent se produire si les patients consomment des aliments ou des boissons contenant du sucre, ne brossent pas leurs dents et n'utilisent pas de fil dentaire correctement avant de porter les produits Invisalign, ou n'effectuent pas de surveillance et d'entretien de l'hygiène bucodentaire ;
- Les aligneurs peuvent temporairement affecter la façon de parler et entraîner un zézaiement, même si tout problème d'élocution causé par les produits Invisalign® devraient disparaître au bout d'une ou deux semaines ;
- Les dents sont susceptibles de nécessiter un refaçonnage interproximal ou effilage (« stripping ») afin de créer l'espace nécessaire pour que l'alignement dentaire ait lieu ;
- Il est possible que l'occlusion évolue au cours du traitement et entraîne un inconfort temporaire sur le patient.
- À la fin du traitement orthodontique, il est possible que l'occlusion nécessite un ajustement (« ajustement occlusal »).
- La santé des os et des gencives qui soutiennent les dents peut être altérée ou aggravée ;
- L'état d'une dent ayant été traumatisée auparavant, ou restaurée de manière significative, est susceptible de s'aggraver. Dans de rares cas, la dent peut nécessiter un traitement dentaire supplémentaire comme un traitement endodontique et/ou un travail de restauration supplémentaire voire conduire à son extraction.
- Des restaurations dentaires existantes (par ex. couronnes) peuvent se trouver délogées et nécessiter un nouveau scellement ou dans certains cas, un remplacement ;
- La longueur des racines dentaires peut être raccourcie lors du traitement orthodontique.
- Dans de rares cas, des problèmes peuvent également survenir au niveau de l'articulation de la mâchoire, entraînant des douleurs articulaires, des maux de tête ou des acouphènes.

Consentement éclairé

Il m'a été laissé suffisamment de temps pour lire et j'ai lu les informations qui précèdent, décrivant le traitement orthodontique avec les aligners Invisalign.

Je comprends les avantages, les risques, les alternatives et les inconvénients associés au traitement, ainsi que la possibilité de ne pas effectuer le traitement. J'ai été suffisamment informé et ai eu l'occasion de poser des questions et de discuter des préoccupations à propos du traitement orthodontique avec les produits Invisalign® en présence de mon praticien, duquel j'ai l'intention de recevoir le traitement.

Je comprends que je ne dois utiliser les produits Invisalign qu'après consultation et prescription d'un praticien Invisalign dûment formé, et je consens par la présente à recevoir un traitement orthodontique avec les produits Invisalign qui ont été prescrits par mon praticien. En raison du fait que l'orthodontie n'est pas une science exacte, je reconnais que mon praticien et Align Technology, Inc., n'ont pas et ne peuvent pas donner de garanties ou d'assurances sur le résultat de mon traitement.

Je comprends et consens à ce que mon praticien recueille et utilise mes données médicales, y compris mais sans s'y limiter, les radiographies (rayons X), rapports, schémas, antécédents médicaux, photos, conclusions, moulages, empreintes dentaires ou scans intra-oraux, prescriptions, diagnostics, examens médicaux, résultats d'examens, l'appartenance ethnique, les factures et autres données de soin en possession de mon praticien (« Données médicales ») dans la mesure nécessaire au traitement, au service Clients et à la facturation.

J'ai lu, compris et j'accepte les termes énoncés dans ce consentement, comme l'indique ma signature ci-dessous.

Le :

Signature :